



Date de mise à jour : 01/09/2025

Poste occupé par : IRAOLA Elisabeth

Mobilité    Redéploiement    Création

Code poste RH : 2172

Personne à contacter : PIERRE Eddie / NADR Naïma

Fonction : CRH

Tél : 01.43.99.77.83 / 01.43.99.78.40

Courriel : eddie.pierre@valdemarne.fr / naima.nadri@valdemarne.fr

## DESCRIPTIF DE POSTE

### IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Sage-femme de PMI conseiller technique
Cadre d'emplois/catégorie	Catégorie A – Cadre d'emploi des sages-femmes territoriales
Pôle/Direction/Service	Pôle Solidarités / Direction de la PMI et Promotion de la Santé
Lieu de travail	Direction de la PMI Promotion de la Santé Immeuble Pyramide 80 Avenue du Général de Gaulle 94000 CRETEIL Centres de PMI / Centres de santé sexuelle
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique du médecin Directeur

### PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction de la PMI et Promotion de la Santé assure la prévention, promotion de la santé médico-psycho-sociale de l'enfant jusqu'à 6 ans, de l'adolescent et de sa famille dans le cadre de la loi de PMI et des orientations départementales.

La DPMI met en œuvre des consultations d'éducation à la santé en direction des jeunes, des couples et des familles en matière de sexualité, contraception et Intervention Volontaire de Grossesse (IVG), maternité ainsi que la prévention et le traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST). Elle assure également la mise en œuvre de bilans de santé en école maternelle.

### MISSION DU POSTE

La sage-femme conseiller technique participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique PMI dans le domaine de la périnatalité en lien avec le Directeur et le Directeur Adjoint. Elle coordonne les actions en santé périnatale, notamment auprès des sages-femmes de la Direction. Elle assure la veille documentaire scientifique et juridique en périnatalité, organise et programme les formations médicales à destination des professionnels de PMI et participe à l'organisation des formations médicales de ces professionnels. Elle assure le conseil technique en périnatalité, l'encadrement fonctionnel des sages-femmes de PMI. Elle organise l'accueil des stagiaires sages-femmes. Elle impulse des programmes de prévention et promotion de la santé.

### DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

**Domaine d'activité : Conseil technique au sein de la Direction**

- Coordonne et impulse la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de promotion et prévention en santé périnatale et des actions d'éducation pour la santé, dans les centres de PMI et les services de PMI en EDS en lien avec le Directeur et le Directeur adjoint,
- Assure l'encadrement fonctionnel des sages-femmes de PMI,
- Anime les réunions de travail, groupes de réflexion et réunions techniques avec les sages-femmes de PMI,
- Réalise la veille juridique, scientifique, réglementaire et documentaire et diffuse les informations aux acteurs de terrain, sages-femmes et professionnels de PMI,
- Contribue aux réflexions de la Direction sur le volet médical, à la définition du projet global de santé publique de la Direction, identifie les grands enjeux de santé publique en périnatalité propres à la population du département et contribue à la définition du projet global de santé publique de la Direction et des choix stratégiques,
- Participe à l'élaboration des projets territoriaux de prévention et promotion de la santé en périnatalité en lien avec sa hiérarchie et les acteurs locaux et partenaires institutionnels,
- Pilote et impulse la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de promotion et prévention en santé publique et d'actions d'éducation pour la santé périnatale en lien avec la Direction, dans les centres de PMI et les services de PMI en EDS,
- Analyse les données de santé recueillies dans le logiciel Horus et les impacts des déterminants socio-environnementaux sur la santé des femmes enceintes et participe à l'élaboration de diagnostics sociaux et sanitaires à partir des données épidémiologiques de santé de la mère et de l'enfant,
- Participe à la définition des besoins en matière de formation à destination des sages-femmes de PMI et initie des programmes thématiques de formation professionnelle : périnatalité et santé environnementale, violences conjugales et intra familiales, dépistage de la dépression périnatale, psychiatrie et grossesse, diagnostic territorialisé de santé mentale,
- Cordonne l'accueil des étudiants sages-femmes,
- Coordonne les études épidémiologiques sur la périnatalité, valorise ces études et assure la promotion des indicateurs annuels de santé auprès des différents acteurs,
- Assure et anime la coordination avec les maternités en lien avec les sages-femmes de PMI de liaison.

**Domaine d'activité : Travail partenarial en réseau et travail institutionnel**

- S'articule avec les maternités et le secteur hospitalier pour identifier les situations relevant d'un suivi PMI dans le cadre du protocole liaisons Maternités / PMI,
- Participe au recueil d'information en épidémiologie et en santé publique.
- Participe aux réunions d'équipe et aux réunions extérieures en lien avec les missions de PMI,
- Initie et participe à l'élaboration de documents d'éducation à la santé, de référentiels sur les pratiques professionnelles et aux réflexions de la Direction,
- Représente la Direction de la PMI auprès des partenaires dans les différentes instances et réseaux et contribue aux réflexions partenariales avec les maternités du Val de Marne, l'ARS.

**Domaine d'activité : Activité clinique de prévention médico-psychosociale**

- Assure les consultations prénatales et postnatales en centre de planification et d'éducation familiale, informe sur les méthodes contraceptives, la prévention et le dépistage des IST – infections sexuellement transmissibles -...
- Assure des consultations de prévention en gynécologie avec délivrance de contraceptifs. Cette mission nécessite des connaissances sur les gestes techniques en obstétrique, acquis lors d'un DU – diplôme universitaire en gynécologie.

Connaissances	<p><b>Indispensable à la prise de poste :</b></p> <p>Connaissances actualisées en gynécologie, obstétrique et en périnatalité.</p> <p>Connaissance en psychologie de la femme enceinte et en santé publique.</p> <p>Connaissance du cadre réglementaire et législatif professionnel, secret médical et professionnel.</p> <p>Savoirs spécifiques en pharmacologie de la grossesse et à la contraception.</p> <p>Connaissances des lois PMI, CPEF et de protection de l'enfance.</p> <p>Connaissances en santé publique, éducation à la santé prévention.</p>
	<p><b>A acquérir au cours de l'activité :</b></p> <p>Orientations départementales de la collectivité et de la Direction de la PMI.</p> <p>L'environnement territorial.</p> <p>Connaissance du réseau et des acteurs locaux de la périnatalité.</p> <p>Connaissances juridiques sur le droit des patients.</p> <p>Connaissance et appropriation du référentiel départemental des évaluations en protection de l'enfance.</p> <p>Utilisation des outils bureautiques : Word et logiciels métiers : Sesam Vitale, Horus et outils sur la tablette.</p>
Savoir-faire	<p><b>Indispensable à la prise de poste :</b></p> <p>Qualité relationnelle d'écoute, d'observation et d'analyse d'une situation pour adapter son mode de communication et sa posture professionnelle.</p> <p>Discretion professionnelle.</p> <p>Autonomie, rigueur et disponibilité.</p> <p>Sens du travail en équipe et en réseau avec les partenaires : services hospitaliers des maternités, équipes PMI...</p> <p>Savoir-faire obstétrical et gynécologique.</p> <p>Organiser et adapter son activité en fonction des priorités.</p> <p>Maîtriser les techniques des entretiens individuels et d'animation de groupes.</p> <p>Rédiger des écrits professionnels (rapports, évaluations...).</p> <p>Maîtriser les techniques de communication orales et écrites.</p> <p>Rendre compte de son activité.</p> <p>Aider à la décision et formuler des propositions.</p> <p>Partager l'information.</p> <p>Maîtrise des outils bureautiques (Word, Outlook ...).</p>
	<p><b>A acquérir sur le poste</b></p> <p>Législation en vigueur.</p> <p>Actualisation des connaissances : législation, pratiques professionnelles.</p> <p>Participation au pilotage de projets de santé publique.</p> <p>Utiliser les logiciels métiers de la Direction : Horus et outils d'information sur tablette.</p>

## ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail - Internes  - Externes	Direction de la PMI, médecins et cadres de territoires.  Partenaires institutionnels internes : centres de PMI, Equipes des EDS – équipe enfance de l'ASE et équipe du service social.  Partenaires extérieurs : maternités, hôpitaux, services de néonatalogie, réseau périnatalité du Val de Marne, inter secteur de psychiatrie, secteur libéral, PRADO, foyers d'hébergement en urgence, Mission Hébergement Logement, HAD – Hospitalisation à domicile -....
Conditions particulières D'exercice	Permis de conduire.
Moyens mis à la disposition de l'agent	Outils nomades : téléphone portable professionnel, tablette numérique, PC portable et boîtier ambulatoire Sesam Vitale.  Moyens bureautiques usuels.

## EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré-requis : Diplôme d'Etat de sage-femme.  Souhaité : Formation universitaire – Master 2, Diplôme universitaire -.
Expérience	Exigée : Expérience hospitalière ou dans poste similaire.  Souhaitée : Maîtrise de l'outil informatique
Certifications, habilitations à jour	Sans objet
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>

## INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

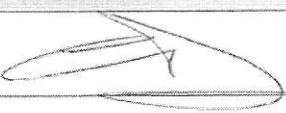
### Cadre d'emplois des sages-femmes territoriales :

- NBI : OUI / NON      Si oui, préciser à quel titre : Décret n° 2006 - 779 Alinéa 4 : Coordination de l'activité des sages-femmes  
 Nombre de points : 35  
 - IFSE + CIA - Groupe 1 - Encadrement - Coordinateur  
 - Prime Ségur

23 OCT. 2025

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
SAINT-JULIEN-LE-LAURENT Chef du Service Administratif et Financier Direction de la Protection Maternelle et Infantile	Docteur Isabelle BURESI Directrice de la Protection Maternelle et Infantile	Directrice du Service de la Santé en charge des Solidarités Emmanuelle BARRÉ

## CADRE RÉSERVÉ A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
Favorable	21 OCT. 2025	

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution. Département du Val-de-Marne et par délégation, Responsable du service recrutement et intégration  
 Coralie DUBOIS